

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour Du 2 Septembre 2022

Membres présents :

Madame GUY Fabienne.

Messieurs ROGNON Vincent, KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice, HENRIET Noël, BAUD Jacques.

Membres absents excusés :

Madame Michèle GUYON qui donne procuration à Ahmed KALLAL.

Monsieur Michael AMEIL qui donne procuration à Vincent ROGNON.

Secrétaire de séance : Monsieur BAUD Jacques.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la mairie.

Début de séance à 20h10.

1–APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 juillet 2022

Le compte-rendu du 8 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 – ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Les élections municipales partielles auront lieu les 2 et 9 octobre 2022 de 8h00 à 18h00 à la salle des fêtes. 5 sièges sont à pourvoir. Les candidats peuvent s'inscrire les 12-13-14 et 15 septembre.

2 conditions pour être élu : obtenir la majorité absolue + les bulletins obtenus doivent représenter un quart des électeurs inscrits.

3 – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PADD

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il définit également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Pour la réalisation des objectifs de réduction d'artificialisation des sols, le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Un débat doit avoir lieu au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables.

En 15 ans, 75 hectares ont été artificialisés (date charnière 2021). Pour les 15 années à venir, l'artificialisation devra représenter 37,5 hectares sur le territoire intercommunal.

3 projets viennent réduire ce potentiel :

- Champs Bégaud : 6 hectares ;
- Karting de l'Enclos : 5 hectares ;
- Changement de site de la scierie Descourvières : 6 hectares.

Il reste donc 20 hectares à partager entre toutes les communes de la CCA 800.

Sombacour aurait 3,5 hectares dans le projet. Si on recense tous les projets en cours, il y a déjà 6 hectares prévus.

La commune est au stade intermédiaire entre la carte communale et le PLUi, elle peut donc utiliser le sursis à statuer et refuser les demandes de permis.

Le PADD a été voté et approuvé par la CCA 800. Un avis est demandé à la commune.

Le vote a lieu par bulletins secrets. Le Conseil municipal vote contre le PADD à l'unanimité.

4 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE L'ASVP

Yannick Chevalet travaille pour la commune depuis 5 ans en tant qu'ASVP. Il est assermenté. Il traite les conflits de voisinage, s'occupe des animaux errants, etc...

Son contrat arrive à terme. Le Conseil municipal décide de le renouveler à 7 voix pour et 3 voix contre jusqu'au 30 avril 2024.

5 – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE SYNDICAT DES SPORTS

Des travaux sont prévus vers l'ancienne gare pour réaliser une aire de jeux pour un montant de 23 700 €. Des demandes de subventions ont été déposées à hauteur de 20 206 €. Il restera donc à la charge des communes de Sombacour et de Bians 3 500 €.

6 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une délibération est prise concernant les subventions aux associations pour l'année 2022. Le montant total prévu s'élève à 3 550 €. Une demande de subvention devra être déposée par chaque association avant tout versement.

7 – NUMEROTATION - VOIRIE

3 logements ont été construits dans la maison de Monsieur Paget rue des Creux. Les entrées des logements sont orientées côté rue des Loges.

Il est proposé d'attribuer le numéro 1bis rue des Loges.

Accord à l'unanimité

8 – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Mont Calvaire : un architecte a été retenu par la commission bâtiments et patrimoine. Il s'agit de Madame Florie Proki-Bellet du Cabinet AF Trait d'Architecture. Un dossier de demande de subvention pour la 1^{ère} tranche de dépenses (études et diagnostic) vient d'être envoyé à la DRAC pour un montant maximum de 2 700 € (6 700 € d'études).
- ❖ ONF : renouvellement du contrat des bûcherons. L'entreprise Masnada de Sapois est retenue pour 3 ans.
- ❖ Service civique : aucune candidature à ce jour. Une publicité va être relancée. « Promouvoir l'expression des jeunes via le multimédia » : création d'une webradio au sein du périscolaire du Val d'Usiers pour et par les jeunes.
- ❖ Programme transfrontalier pour la conservation de l'herpétofaune franco-suisse : projet de remise en état des murets dans les espaces naturels. Un des sites choisis se situe sur la commune dans un espace géré par l'ONF. Ce projet est soutenu par la Région et les départements du Doubs, du Jura, du Territoire de Belfort, par l'Agence de l'eau Rhône / Méditerranée et par la LPO. Un document numérique très complet peut être consulté.
- ❖ Horaires de travail de Thomas : lundi / mardi / jeudi / vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h00 ; mercredi 7h30-12h30.
- ❖ Enquête publique pour l'extension de la carrière : le 1^{er} projet avait été rejeté. Le nouveau Préfet accepte le projet donc une nouvelle enquête publique va être lancée.
- ❖ Vieilles voitures : Passage de vieilles voitures « Routes du Jura » le samedi 3 septembre à 15h06 rue de Miville.
- ❖ Moto virade passion : le 25 septembre, 450 motos vont traverser le village. Elles arriveront de Levier (départ 10h15) pour rejoindre le Larmont (12h00) en passant par la RD6 en direction d'Houtaud. Passage autour de 11h00 à Sombacour.

- ❖ Le Rondé : projet de transformation du parc pour une plus grande attractivité avec de nouveaux jeux, etc... Un goûter de concertation est organisé le samedi 10 septembre à 14h30.
- ❖ Inauguration d'Infotuto : une formation informatique est dispensée gratuitement par une association dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie.

La séance est levée à 22h40

Prochaine réunion le vendredi 7 octobre 2022 à 20h00